

## L'OPPBTP et l'ACIM-DLR s'unissent pour offrir aux travailleurs du BTP de meilleures conditions d'hygiène sur les chantiers

L'OPPBTP s'associe pour la première fois à l'ACIM-DLR, qui réunit les Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire (Acim) et la Fédération nationale des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs de matériels du BTP et de la manutention (DLR), via sa Commission Sanitaires et Unités Mobiles SUM/DLR, afin d'améliorer les conditions et installations d'hygiène sur les chantiers. Concrètement, ce partenariat a pour objectif de faire évoluer l'offre de services aux entreprises avec des propositions de configuration et d'aménagement des équipements d'hygiène, sous la forme d'un guide à paraître en 2023.

### L'hygiène sur les chantiers, un sujet élémentaire aux multiples enjeux

Sur les chantiers du BTP, les bases vies et les installations d'hygiènes comprennent les sanitaires, vestiaires, et réfectoires. La crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19 a rappelé l'importance pour les collaborateurs de travailler dans de bonnes conditions d'hygiène et la mobilisation pour lutter contre la contamination a notamment permis d'améliorer ces conditions sur les chantiers. Néanmoins, l'OPPBTP constate qu'en 2022, encore près de 40 % des chantiers ne disposent pas d'installations adaptées.<sup>1</sup>

Pourtant, les enjeux liés à l'hygiène sur les chantiers du BTP sont multiples. C'est en premier lieu une question de respect des hommes et des femmes du BTP. Il s'agit aussi bien entendu de **préserver la santé** d'1,4 millions de salariés du BTP. De plus, l'amélioration des conditions d'hygiène répond à une problématique d'**attractivité du secteur**. Pour accueillir décemment les 153 000 jeunes actuellement en formation et tous les futurs embauchés, il est nécessaire d'être en capacité de satisfaire leurs besoins élémentaires sur leur lieu de travail : se laver les mains, aller aux toilettes ou manger au chaud par exemple. Par ailleurs, l'amélioration des installations favorise la mixité hommes/femmes sur les chantiers. Enfin, une étude ONET<sup>2</sup> montre que 90% des salariés français considèrent que l'hygiène est un facteur de motivation au travail. En permettant de réduire l'absentéisme, les accidents du travail ou encore les TMS, et en favorisant une meilleure ambiance de travail, l'amélioration des conditions d'hygiène est également facteur de gain en productivité et donc de **performance économique** pour l'entreprise.

### Un partenariat avec l'ACIM-DLR pour faire évoluer l'hygiène sur les chantiers

Ainsi, l'OPPBTP souhaite fédérer l'ensemble des acteurs de la branche pour améliorer l'hygiène sur les chantiers, avec l'ambition de satisfaire les besoins élémentaires des travailleurs, réduire les risques liés aux épidémies, contribuer à de meilleures conditions de travail et améliorer

---

<sup>1</sup> Visite Etat des lieux - l'OPPBTP

<sup>2</sup> ONET enquête juillet 2021 : la propreté dans le quotidien des Français (2<sup>ème</sup> édition)

l'attractivité et l'image des chantiers du BTP. Pour cela, l'Organisme s'associe à l'ACIM-DLR afin de mettre en œuvre un plan d'action spécifique.

Dans le cadre de leur collaboration, les partenaires ont constitué un groupe de travail « Ingénierie des installations de chantier » afin de faire évoluer l'offre de services aux entreprises avec des propositions de configuration et d'aménagement des équipements d'hygiène sous la forme d'un guide, à paraître en 2023. A destination des maîtres d'ouvrage, entreprises et installateurs pour faciliter la prise de commande, celui-ci proposera différentes configurations d'installations, illustrées de schémas et dotées de spécifications techniques. Il permettra d'aider les entreprises à optimiser le positionnement des équipements en fonction des flux de circulation et de maintenir ainsi les installations propres et conviviales plus longtemps.

De plus, l'ACIM-DLR et l'OPPBTB s'engagent à recenser toutes les initiatives, solutions, services et bonnes pratiques organisationnelles sur les chantiers et à les partager au plus grand nombre par le biais des différents supports de communication de l'OPPBTB et sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr), afin de permettre l'hygiène pour tous quel que soit le chantier.

### À propos de l'ACIM-DLR

L'ACIM, le syndicat professionnel des Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire, créé en 2004, représente les métiers de la construction et de la location modulaire et des bâtiments industrialisés de fabrication française par tous les moyens.

Le Syndicat de la construction industrialisée et modulaire regroupe aujourd'hui 49 acteurs de ce secteur. En termes de chiffre d'affaires, le poids des adhérents de l'ACIM représente entre 90 à 95 % du total de la profession du modulaire.

Créée en 1965, la Fédération nationale des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs de matériels du BTP et de la manutention DLR regroupe et fédère aujourd'hui les entreprises des secteurs de la distribution, de la location, de la maintenance et des services pour les matériels destinés au BTP et à la manutention\*.

La Commission Sanitaires et Unités Mobiles (dite commission SUM/DLR) anciennement Syndicat National des Professionnels du Sanitaire Mobile SNPSM, est active au sein de DLR depuis 2018. Ses membres se sont engagés depuis 2008 à faire connaître la profession et à représenter toutes les formes de cantonnement mobile, temporaire et autonome (cabines sanitaires mobiles autonomes associées au service, base-vie mobiles, unités mobiles de décontamination). En respectant la norme de service NF EN 16194, publiée par l'Afnor en 2012 et en cours de révision, ils apportent plus d'hygiène dans les installations sanitaires provisoires.

\*Entreprises de bâtiment et de travaux publics, collectivités locales, événementiel, industrie, logistique, grande distribution, transport, nettoyage...

### À propos de l'OPPBTB

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTB est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTB s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTB accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTB propose des offres en présentielle et distancielles :

**#information** pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr).

**#assistance technique en ligne** pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

**#assistance technique terrain** pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTB assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

**#conseil** afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTB accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

**#formation 100% BTP** destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielle et distancielles.

**#formation initiale** pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTB et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTB sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) et [oppbtp.com](http://oppbtp.com).



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

### SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04  
Jérôme Saczewski • [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com)  
Christelle Grelou • [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com)  
Ingrid Jaunet • [i.jaunet@clccom.com](mailto:i.jaunet@clccom.com)  
Charlotte Breuil • [c.breuil@clccom.com](mailto:c.breuil@clccom.com)

### OPPBTB

Solange Delpech • 01 46 09 26 76  
[solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:solange.delpech@oppbtp.fr)